

**Lettre ouverte au Président de la République Française
& Président de l'Union Européenne – monsieur Nicolas SARKOZY*****LBO : LA PROCHAINE CRISE ?***

Monsieur le Président,

La prochaine crise viendra-t-elle des LBO ? Cette question mérite d'être posée, du fait de l'importance prise par ces opérations dans l'économie française, européenne et mondiale. En effet, comme vous le savez, **les LBO sont intrinsèquement porteurs d'une crise financière systémique** (survalorisation des entreprises, titrisation de créances bancaires sur des marchés financiers volatils, dettes et taux d'intérêt élevés, etc.) ; le recul de l'activité économique et la crise du crédit interbancaire constituent des facteurs aggravants, pouvant accélérer le déclenchement de cette crise par une augmentation des défaillances de remboursement.

Au delà de ces préoccupations, **la gestion des entreprises sous LBO pose d'innombrables problèmes, comme l'illustrent les cas scandaleux qui défraient régulièrement la chronique.**

Nous avons porté à la connaissance de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) certains d'entre eux, et notamment les opérations portant sur SOCOTEC, EUROFARAD, ARENA, CEGELEC, TDF et VVF, sans que cette organisation professionnelle n'ait jamais envisagé la moindre sanction !

A titre d'exemple, que pensez-vous du rachat de **SOCOTEC** en LBO, par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui s'est ainsi comportée comme un prédateur profitant d'une sous-valorisation de l'entreprise et de la dispersion de l'actionnariat parmi les salariés ? Pourriez-vous expliquer l'intérêt de pressurer financièrement une société à hauteur de 180 millions d'euros et d'assécher sa trésorerie, alors que SOCOTEC n'était pas endettée jusqu'à présent ? Pourriez-vous dire pourquoi le modèle du LBO prévaut sur celui de l'actionnariat salarié que vous prônez pourtant comme bouclier contre les vautours financiers ?

S'agissant d'**EUROFARAD** (PME de 600 salariés, spécialisée dans la fabrication de composants électroniques pour l'aéronautique, l'aérospatiale et le militaire, également détenue par la CDC), est-il normal que cette entreprise puisse bafouer allègrement les dispositions de la convention collective de branche en matière de rémunération et de reconnaissance des qualifications ? Est-il normal qu'elle n'hésite pas à mettre en danger la vie et la santé des travailleurs en les exposant, depuis des années et en infraction avec la réglementation en vigueur, à des produits toxiques et cancérigènes tels que l'acétone, l'éthylglycol, le trichloréthylène, le chlorure de méthylène, sans leur fournir les protections suffisantes ?

Est-il normal qu'**EUROFARAD** contribue à la dégradation environnementale sans prendre ni assumer ses responsabilités, comme lors de la pollution au fuel de la nappe phréatique de Marmoutiers en décembre 2006, se contentant d'inscrire une provision de 2,2 millions d'Euros dans ses comptes ?

Dans la même optique, que pensez-vous du comportement des actionnaires de **SAINT GOBAIN DEJONQUERES** (LBO des fonds Sagard et Cognetas) qui viennent de décider le gel d'investissements d'équipements écologiques d'électrofiltres, afin de maintenir la rentabilité financière de leur investissement ?

Plus généralement, considérez-vous comme **normal de voir le droit social et environnemental continuer d'être ainsi bafoué par les fonds d'investissement** actionnaires d'entreprises sous LBO, qui ne se considèrent pas comme responsables et encore moins coupables, alors même qu'ils peuvent cautionner une direction d'entreprise qui mettrait en danger la vie d'autrui ; et ce tout en étant les premiers à revendiquer leur action bénéfique dans la création de valeur actionnariale ?

Monsieur René MAURY – Président de CDC Capital Investissement (CDC CI), filiale de la CDC – ne disait pas le contraire dans une correspondance avec l'un de nos membres en 2007. Il déclarait en substance que la participation de CDC CI aux organes de surveillance d'une entreprise ne constitue pas une qualité suffisante pour traiter de certaines questions qui relèvent de la compétence de la seule direction de la société avec les acteurs internes (comité d'entreprise, délégués syndicaux, CHSCT, etc.). **Une telle réponse est-elle satisfaisante lorsque les représentants des fonds d'investissement ont connaissance d'actes graves commis par des dirigeants qu'ils soutiennent ?**

Monsieur le Président, qu'avez-vous fait depuis votre élection pour remédier à ces situations d'une extrême gravité ?

1- Le gouvernement FILLON promeut la généralisation du capital-investissement comme modèle économique de référence, se basant sur un rapport contestable du Conseil d'Analyse Economique d'août 2008, alors même que ce mode d'investissement et de gouvernance d'entreprises est remis en cause dans de nombreux pays.

2- Les mesures que vous avez annoncées récemment confortent les logiques d'exacerbation de la rentabilité financière (dans la gestion des banques comme dans celle des entreprises), qui ont pourtant conduit à cette crise sans précédent.

En persistant dans cette voie, vous ne ferez donc que renforcer la précarité, le chômage, le recul du pouvoir d'achat, mais aussi la désindustrialisation de la France et la dégradation de notre environnement, et vous participerez ainsi largement à la **remise en cause de notre vie démocratique et du pacte républicain** auxquels, nous l'espérons, vous restez cependant attaché.

3- **L'aide proposée par l'Etat** aux banques et aux PME, pour la recapitalisation et la reprise du crédit interbancaire, **repose exactement sur les mécanismes classiques du capitalisme financier** que vous dénoncez par ailleurs : emprunt auprès des marchés financiers, et espoirs de valorisation des prises de participation.

4- **Le fonds d'investissement stratégique** dont vous avez annoncé la création, alimenté par l'Etat et les actifs du groupe CDC, n'est qu'un simple bouclier étatique de protection du capitalisme financier et un outil de développement de la dictature du capital-investissement et des marchés. Non seulement il **obère la capacité de financement de missions d'intérêt général** au service des besoins de la population et notamment des plus démunis, mais il risque également de détruire le dernier outil public d'intervention économique.

5- Vous évoquez régulièrement des sanctions possibles à l'égard de dirigeants responsables d'institutions financières.

Dans ces conditions, **pourquoi Monsieur NOYER est-il toujours gouverneur de la Banque de France ?**

En effet, lors de son audition devant la commission des finances de l'assemblée nationale, le mardi 7 octobre 2008, Christian NOYER s'est révélé incapable de justifier de l'emploi réel des fonds défiscalisés du Livret de Développement Durable (50 milliards d'Euros dans la nature ?), pourtant destiné au financement des entreprises.

Monsieur MILHAUD, bien qu'auditionné par des représentants élus du peuple, a eu cette réponse édifiante : "Si l'autorité régulatrice nous le demande, nous fournirons ces informations."

Dans n'importe quelle entreprise, l'ignorance, l'incompétence voire le recours à la prestidigitation seraient sanctionnés sévèrement. N'avez-vous pas fait preuve de laxisme en conduisant monsieur MILHAUD à conserver la direction d'OCEOR, et monsieur NOYER à continuer d'exercer sereinement ses fonctions, en toute impunité ? Nos concitoyens en jugeront.

Nous considérons que vos décisions en matière de financement et de gouvernance des entreprises et des banques ne sont pas de nature à éviter les crises financières à répétition que nous connaissons depuis une trentaine d'années ; crises liées à la dérégulation des marchés, cause de l'inflation financière au détriment de l'économie réelle.

Ainsi, nous serons très attentifs à votre intervention à EUROPLACE ce lundi 24 novembre, et aux réponses que vous voudrez bien apporter aux questions fondamentales posées dans cette lettre ouverte.

Nous acceptons votre proposition de poursuivre le débat avec vous sur ces questions.

Nous serons heureux de vous faire part de nos pistes de travail, et notamment :

1- La « Nationalisation » à l'échelle européenne ou la socialisation européenne de l'ensemble du secteur bancaire et financier, et cela de manière permanente et non transitoire.

Pourquoi ne pas soumettre l'activité des entreprises et des banques à une logique d'intérêt général, et mettre en place des dispositifs de contrôle et de gouvernance démocratiques, représentant citoyens, salariés et usagers ?

2- La mise en place d'une politique monétaire et fiscale fondée sur une dualité de taux d'intérêt : taux bas et fiscalité avantageuse pour les financements d'investissements productifs créateurs d'emplois, taux très élevés et fiscalité dissuasive pour les opérations spéculatives et/ou à effet de levier.

3- La définition d'un seuil maximal de rendement actionnarial (Shareholder Limited Authorized Margin ou SLAM), préservant l'investissement productif des entreprises et leur contribution au développement économique et social des territoires.

4- Le retour des banques au cœur du financement des entreprises et des activités.

Ainsi devrions-nous promouvoir en France la constitution d'un pôle financier public à but non lucratif contrôlé par les citoyens, construit autour de la Caisse des Dépôts, de la Banque de France, d'Oséo, de la Banque Postale, et des banques recapitalisées par l'Etat, pour permettre le maintien et le développement des bassins d'emplois, et faciliter l'affranchissement des entreprises de l'emprise des marchés financiers et de leurs logiques de rentabilité exacerbée génératrices de crises systémiques.